LA Gazette PERPEZACOISE

N° 11 • ÉTÉ 2021

LA GAZETTE FÊTE UN AN D'EXISTENCE !

MAIRIE

Tél. : 05 55 25 11 42 - Fax : 05 55 25 96 41 - mairie.perpezac@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h - 12h / 13h30 - 17h

Mercredi
8h30 - 12h / 13h30 - 17h

PERMANENCES 2021

Les élus seront à votre écoute à la mairie
le 1er samedi de chaque mois de 10h à 12h

2 octobre - 6 novembre - 4 décembre

ÉTAT **CIVIL**

Naissance

Judith LAPORTE
née le 5 août 2021 à Brive-la-Gaillarde,
de Guillaume LAPORTE et Angélique BONNET
domiciliés à Berquedioude.

Mariage

Marie-Line ROQUE & **Jean Paul Emile DUTHEIL**
se sont dit "oui" le 29 juillet 2021.

Ils nous ont quittés

Andréa CHARBONNEL née **LOUBIGNAC**
domiciliée à Frabet,
est décédée à Brive-la-Gaillarde, à l'âge de 85 ans.

› Dépôt d'urne dans une concession du cimetière suite au décès de :

- Madame **Paulette PAGNON** née **POUMEAU** décédée le 1er juillet 2021 à Brive-la-Gaillarde.
- Madame **Georgette MOREAU** née **VEYRIERAS** décédée le 06 juillet 2021 à Limoges.

SYNTHÈSE DE RÉUNION **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Extrait du compte-rendu du 25 août 2021

1 / ÉVALUATION ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT COMMUNAL GAUCHE. DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT (80%)

Madame le Maire présente le devis du Bureau d'Etudes Sarl A2L concernant une évaluation énergétique à faire réaliser pour le logement communal gauche qui vient de faire l'objet d'une réhabilitation avec performance énergétique. Le montant du devis s'élève à : 250.00 € HT (300.00 € TTC).
Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le devis est accepté. Le Département sera sollicité dans le cadre d'une demande de subvention au taux de 80% du montant HT du devis, soit 200 €.

2 / DEMANDE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier du Président de l'association La Pétanque Perpezacoise sollicitant la commune pour une subvention exceptionnelle. En effet, cette association (représentée par une délégation de 5 personnes) va participer au championnat de France UFOLEP qui se déroulera les 17, 18 et 19 septembre 2021 à Saint-Etienne (Loire). Ceci va entraîner de nombreux frais : hébergement, carburant, restauration, tenue vestimentaire pour tous les participants, etc...
Madame le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle et d'en fixer le montant.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par un vote à main levée, à 2 voix contre et 8 voix pour, accepte de verser une subvention exceptionnelle à l'association La Pétanque Perpezacoise pour un montant de 250€. Cette dernière aidera à financer les tenues règlementaires des membres de la délégation ; le logo de la commune devra figurer sur celles-ci.

3 / TARIF LOYER APPARTEMENT DE GAUCHE DE L' ECOLE MUNICIPALE

Madame le Maire informe le conseil municipal que les travaux de réhabilitation du logement locatif communal côté gauche sont sur le point d'être terminés. Il est nécessaire de fixer un nouveau tarif de location compte tenu de l'amélioration du confort apporté à cet appartement (performance énergétique améliorée).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levé, à l'unanimité, décide de fixer le montant du loyer de l'appartement communal côté gauche à 400€ (au lieu de 380€), à compter du 1er septembre 2021, payable dans les conditions fixées sur le bail qui sera établi entre la commune et les futurs locataires. Un état des lieux d'entrée et de sortie sera établi à chaque location.

4 / TARIFS CANTINE-GARDERIE

Madame le Maire propose au conseil municipal de réviser les tarifs des repas de la cantine et de la garderie. En effet le prix du repas de la cantine n'a pas été augmenté depuis 2017 et celui du ticket garderie n'a jamais été augmenté depuis 1993, date de la création de la garderie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le prix du ticket de la garderie à 1€ (au lieu de 0,80€) et le prix du repas à la cantine scolaire pour les enfants à 2,40€ (au lieu de 2,30€), à compter du 1er septembre 2021. Le tarif repas pour les adultes reste inchangé, soit 4,50€.

5 / DEVIS COMPLÉMENTAIRE TRAVAUX RÉHABILITATION LOGEMENT COMMUNAL GAUCHE. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

Madame le Maire expose au conseil municipal que des travaux supplémentaires (ajout d'une poutre, garde-corps et sols) doivent être effectués dans le cadre de la réhabilitation du logement communal gauche. L'entreprise de menuiserie PICON a remis un devis qui s'élève à la somme de : 1 859,40 € HT.

Le Conseil Municipal accepte le devis supplémentaire de l'entreprise de menuiserie PICON et sollicite une subvention auprès du Conseil Départemental au taux de 25% du montant HT, soit 464,85 €.

6 / REGULARISATION CHEMIN RURAL DE FRABET

Madame le Maire expose au conseil municipal que suite à une omission (en 1998) lors des différents échanges de terrain pour la régularisation du chemin communal dans le village de Frabet (rétrocession à titre gratuit à Monsieur et Madame FRANCO de l'emplacement d'une fontaine cadastrée D 914 de 12 ca), aucune suite n'a été donnée ; une nouvelle délibération doit être prise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité, donne pouvoir à Madame le Maire pour signer tout document relatif à cette régularisation. Précise que les frais de notaire (Maître MARCOU à BRIVE) seront à la charge de Monsieur et Madame FRANCO.

7 / QUESTIONS DIVERSES

- Achat terrain Route des Tuillières : acte signé le 03/08,
- City Stade ouvert depuis le 28/07,
- Travaux logement de gauche de l'école.
- Adressage : il reste quelques numéros de plaques qui n'ont pas été retirés en mairie,
- Panneaux limitation tonnage et miroirs seront installés prochainement,
- Eclairage nocturne du Bourg : essai coupure automatique de 23h à 6h,
- Rentrée scolaire : 15 enfants à Perpezac et 13 enfants à Louignac,
- Réunion PLU le 08/09/2021,
- France 3 a réalisé un reportage sur Perpezac dans le cadre de l'émission « Itinéraire Bis » : diffusion le 25/09 à 12h15, le 26/09 à 19h15.

Le compte-rendu détaillé est consultable sur le site Internet de la Commune
www.perpezac-le-blanc.com/compte-rendus-des-reunions-du-conseil-municipal

PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA GAZETTE

Voici un an que l'équipe municipale, pour son plus grand plaisir et dans la plus grande transparence, communique mensuellement avec vous.

Nous essayons de vous tenir informés au plus près des évènements et nous partageons avec vous l'actualité communale. Les associations, habitants, commerçants et artisans participent pleinement à cette communication et nous les en remercions.

NOTRE **AVANCÉE**

VOIRIE

Modification programme d'investissement 2021

A l'horizon du deuxième semestre 2022, voire début 2023, ENEDIS prévoit d'engager des travaux de restructuration et de sécurisation du réseau moyenne tension aérien sur notre commune dans les secteurs de Falerne, du Bourg et des Jendelles.

Ces travaux, qui consistent à mettre en souterrain le réseau électrique dans les zones citées, vont avoir un impact sur la réfection de voirie que nous avions programmée cette année Route de Falerne. Aussi, en concertation avec ENEDIS, nous avons pris les décisions suivantes :

- Par anticipation sur le programme général, et pour préserver la chaussée, ENEDIS réalisera prioritairement les travaux d'enfouissement du réseau moyenne tension fin 2021, début 2022, Route de Falerne, entre Les Tourys et le croisement de Falerne.

- La réfection de voirie, Route de Falerne, du tronçon entre Les Tourys et le croisement de Falerne initialement prévue cette année, se fera en 2022 après les travaux ENEDIS.

Les travaux de voirie entre Falerne et Les Fosses seront réalisés comme prévu cette année.

Chemin Lamy/Château de Loms

Le chemin Lamy/Château de Loms a été remis en état. Les travaux réalisés par l'entreprise Roland, ont été effectués cet été.

POINT ADRESSAGE

Les numéros d'habitation ont été très majoritairement distribués et sont progressivement apposés sur les maisons de la commune.

Les services techniques de la commune ont installé les plaques de rues et ont posé les panneaux de nomination des voies.

TERRAIN

La commune est officiellement propriétaire du terrain Route des Tuillières depuis le 03 août 2021. Le service technique a procédé à un premier entretien de la végétation par broyage.

CITY STADE

Le City-Stade a été ouvert au public le mercredi 28 juillet.

Depuis l'ouverture de ce nouvel équipement sportif municipal, c'est avec plaisir que nous avons constaté une belle fréquentation du grand public...
Cette structure multisports, qui regroupe sur un même terrain plusieurs équipements (tennis, basket, hand, volley, badminton, football), est l'occasion de mettre en avant le sport et la convivialité pour tous.

A pratiquer sans modération !!

Le règlement d'utilisation est affiché dans la vitrine à l'entrée des installations sportives. Il en est de même pour le planning de réservation. Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la mairie.

DU CÔTÉ DE **L'ÉCOLE**

Arrivées de **Salomé DELCAMBRE** et **Baptiste PARENT** en classe de CE1, nouveaux arrivants à LOUIGNAC.
Nous leur souhaitons la bienvenue !

MOMENT **RECETTE**

– Civet de sanglier & Tourtous corréziens –

Selon Jeanine

Selon Bernadette et Claude Michelet
(Quatre Saisons en Limousin, Ed. Robert Lafont)

Le Civet

INGRÉDIENTS pour 6 PERSONNES

- 1 kg de sanglier
- ½ litre de bon vin rouge
- 2 cuillères de cognac
- 4 cuillères de graisse d'oie ou de canard
- 4 carottes coupées en rondelles
- 3 échalotes émincées
- 1 bouquet garni
- 2 ou 3 feuilles de laurier
- sel, poivre
- 2 cuillères à soupe de farine

PRÉPARATION

20min + 24h de macération
Cuisson : 2h

Faire macérer le sanglier pendant 24h avec le vin, le cognac, le bouquet garni et les feuilles de laurier.

Egoutter les morceaux de viande, réserver la marinade.

Faire revenir dans une cocotte les échalotes avec la graisse d'oie ou de canard, y rajouter les carottes puis le sanglier.

Dans une casserole, faire un roux avec la farine, y incorporer la marinade, bien mélanger.

Recouvrir la viande de cette préparation.

Ajouter le sel et le poivre, mettre le couvercle et laisser cuire 2h à feu doux.

Servir avec de la purée, ou des pommes vapeur ***ou des tourtous****...*

Les Tourtous

INGRÉDIENTS pour 30 TOURTOUS

- 500g de farine de sarrazin (blé noir)
- 300g de farine de froment (type 55)
- 1 sachet de levure de boulanger (42g)
- 2 cuillères à soupe d'huile
- 1 pincée de sel
- 1 litre 1/2 d'eau environ
- 1 morceau de lard

PRÉPARATION

30min + 2h de repos
Cuisson : quelques minutes

Mélanger les 2 farines, faire un puits

Verser l'huile, le sel, la levure fondue dans un peu d'eau tiède et remuer.

Rajouter l'eau afin d'obtenir la consistance d'une pâte à crêpes.

La pâte va fermenter et lever en faisant des bulles, il faut donc prévoir un récipient assez grand.

Pour la cuisson des tourtous, à défaut de la plaque à tourtous, une crêpière est parfaite.

Badigeonner avec un morceau de lard et pratiquer comme pour les crêpes.

Bon appétit !

GAZETTE NUMÉRIQUE OU GAZETTE PAPIER ?
VOTRE RÉPONSE AU DOS

MOMENT **DÉTENTE**

Mots cachés : le bricolage...

L	A	I	N	E	O	I	N	T	E	R	R	U	P	T	E	U	R	T	S
J	E	A	N	S	F	I	M	O	G	O	U	A	C	H	E	A	H	C	O
C	B	F	F	A	U	F	I	L	G	C	C	O	L	O	R	I	E	R	J
C	O	U	P	E	R	C	E	P	O	N	G	E	M	I	S	T	Y	L	O
T	G	O	B	O	B	I	N	E	D	E	C	O	U	P	E	R	C	W	A
L	T	X	B	C	O	L	L	E	E	C	C	O	N	S	I	G	N	E	J
P	L	A	T	R	E	C	A	N	E	T	T	E	V	M	P	E	R	L	E
G	R	E	G	L	E	R	K	A	P	O	C	H	O	I	R	V	O	U	W
T	A	B	L	I	E	R	R	Z	F	W	P	L	A	S	T	I	Q	U	E
S	B	C	W	R	O	U	L	E	A	U	C	O	U	L	E	U	R	S	H
I	E	M	N	E	O	C	O	L	O	R	X	Y	P	A	P	I	E	R	P
R	B	T	A	M	P	O	N	I	K	T	R	E	S	S	E	R	C	F	C
P	I	N	C	E	A	U	A	I	G	U	I	L	L	E	T	I	S	S	U
V	M	P	O	L	A	I	R	E	X	I	I	O	R	C	A	R	T	E	T
D	C	R	A	Y	O	N	C	O	U	T	U	R	E	C	R	A	I	E	B
B	R	O	D	E	R	B	X	H	V	L	C	I	S	E	A	U	X	K	J
P	G	H	P	E	I	N	T	U	R	E	E	P	I	N	G	L	E	D	P
Z	Q	E	N	C	R	E	P	F	E	U	T	R	I	N	E	F	I	L	E
C	P	O	M	P	O	N	N	K	M	A	T	T	A	C	H	E	R	I	E
K	T	D	E	C	O	U	D	R	E	J	P	O	I	N	C	O	N	C	E

AIGUILLE	CONSIGNE	EPINGLE	LAINE	POLAIRE
ATTACHER	COUDRE	EPONGE	NEOCOLOR	POMPON
BOBINE	COULEURS	FAUFIL	PEINTURE	REGLE
BRODER	COUPER	FEUTRINE	PERLE	ROULEAU
CANETTE	COUTURE	FIL	PINCEAU	STYLO
CARTE	CRAIE	FIMO	PLASTIQUE	TABLIER
CISEAUX	CRAYON	GOUACHE	PLATRE	TAMPON
COLLE	DECOUPER	INTERRUPTEUR	POCHOIR	TISSU
COLORIER	ENCRE	JEANS	POINCON	TRESSER

MOMENT **ENTRE NOUS...**

Chères lectrices, Chère lecteurs,

Nous souhaiterions désormais privilégier une version numérique de la Gazette.

Nous continuerons bien sûr à distribuer la Gazette en version papier chez les lecteurs démunis de matériel informatique et à tous ceux qui le souhaitent.

Vous souhaitez recevoir la Gazette en version numérique ?

Merci de retourner ce coupon dûment rempli à la mairie de Perpezac-le-Blanc ou par mail à **lagazetteperpezacoise@gmail.com** avant le 02/10/2021.

NOM et Prénom : ..... *Votre mail :* .....

Votre ***nouvelle*** *adresse postale :* .....

.....

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des parents d'élèves, en collaboration avec l'Association de la Pétanque Perpezacoise a organisé une matinée de découverte le samedi 11 septembre : ateliers d' initiation et « mini concours » en binôme parent /enfant.

Une vingtaine d'équipes a participé à ce moment convivial qui a débuté par un petit déjeuner offert à tous. Chacun a fait preuve d'implication et de bonne humeur et a rendu ce tournoi très agréable pour les petits comme pour les grands!

L'APE remercie Jérôme Valentin ainsi que tous les bénévoles de la pétanque qui ont aidé à l'organisation. Nous sommes aussi profondément reconnaissants car le club a décidé de reverser généreusement une partie des bénéfices de la journée aux écoles du RPI.

A l'issue de la matinée, chaque enfant est reparti avec un petit diplôme pour le remercier de sa participation et de son esprit sportif !

PÉTANQUE : UN PEU DE CULTURE...

En 1904, Félix Rofritsch entreprend la fabrication des premières boules en bois entièrement recouvertes d'une carapace de métal, formée de clous, dans son atelier de la rue des Fabres, à Marseille, sous le label de « La Boule Bleue ».

Le jeu provençal donnera naissance en 1907 à la pétanque, lors de la partie historique à La Ciotat où un champion de jeu provençal, **Jules Hugues dit « Lenoir »**, ne pouvant plus jouer à son jeu préféré à cause de ses rhumatismes, s'est mis un jour à tracer un rond, envoyer le but à 5-6 m, et, les « *pieds tanqués* », à jouer ses boules pour se rapprocher du cochonnet. Ceci se passait sur le terrain de boules d'un café « *La Boule Étoilée* » (terrain baptisé ainsi en clin d'œil aux boules cloutées de l'époque) dont les propriétaires s'appelaient **Ernest et Joseph Pitiot**. Les deux frères comprirent vite l'intérêt de ce sport, notamment Ernest qui s'appliqua à en finaliser les règles.

Il faudra néanmoins attendre le premier concours officiel à La Ciotat en 1910 pour que le mot soit officialisé. ***Le terme vient des mots de l'occitan provençal pèd « pied » et tanca « planté»***, donnant en français régional l'expression « jouer à pétanque » ou encore « pés tanqués », c'est-à-dire avec les pieds ancrés sur le sol, par opposition au jeu provençal où le joueur peut prendre de l'élan...

LA PÉTANQUE PERPEZACOISE

VIE DU CLUB : Perpezac-le-Blanc au sommet de la Corrèze

Ils l'ont fait ! ***Les protégés du président Jérôme Valentin : Serge Tocaben, Sébastien Tocaben et Dominique Broussoux (****de gauche à droite sur la photo****), accompagnés du secrétaire du club Yves Bertrand, sont devenus champions de la Corrèze en triplettes, dimanche 4 juillet 2021 à Dampniat.***

Aux termes de 4 parties très disputées, les portes de la finale s'ouvraient à eux. Sans pression, très cohérents et unis dans leur jeu, notre « triplette » s'imposa contre « Cosnac » sur le score sans appel de 15 à 2, devenant ainsi **champions de Corrèze 2021.**

Pour une première participation à cette épreuve, la pétanque perpezacoise inscrit son nom au palmarès.

L'aventure ne s'arrête pas là car cette victoire départementale les qualifie pour une ultime compétition plus huppée **« les championnats de France UFOLEP » qui se dérouleront les 17, 18 et 19 septembre 2021 à Saint-Etienne** (compétition qui va réunir plus de 600 participants).

› **Voltaire**, faisait dire à son personnage Panglosse dans Candide : « Tout est au mieux dans le meilleur des mondes possibles ».

› **Le baron Pierre de Coubertin**, fondateur des Jeux Olympiques modernes en 1896 à Athènes, écrivait : « L'important dans la vie, ce n'est point le triomphe, mais le combat. L'essentiel n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être battu », « Le succès n'est pas un but, mais un moyen de viser plus haut ».

› Votre rédacteur du jour se lance et dit :
"Chères Perpezacoises, chers Perpezacois, chères pétanqueuses, chers pétanqueurs, rêvons, rêvons que notre rêve devienne réalité et que la médaille au ruban tricolore soit accrochée au cou de nos « bleuets » en ce 19 septembre 2021 en « terre verte »."

Dès à présent, ils continuent de s'entraîner... les vendredis soir à Perpezac-le-Blanc avec leurs partenaires de club et toute autre personne désirant pratiquer la pétanque dans la bonne humeur, le respect des règles et des participants et la convivialité.

Le Club organisait en août un barbecue-frites et une grande tombola (tirage le 11/09), dont les bénéfices ont été reversés à l'aide au déplacement au championnat de France UFOLEP pour notre délégation (5 personnes). **Un grand merci à tous les participants qui se sont associés à cette opération.**

En général, le mois de septembre marque la rentrée pour tous !!! Pour la Pétanque Perpezacoise, septembre 2021 est le mois de l'aboutissement des efforts déployés par le club (sportif, financier et organisationnel) avec, en point d'orgue, ce titre et la qualification au championnat de France UFOLEP.

Et vous aussi, participez !

Avec les événements passés et à venir, le programme est chargé. La reprise des concours UFOLEP s'effectue dès septembre 2021 !

Vendredi 24 septembre à 20 h à Perpezac
Concours doublette à la mêlée en 3 parties

L' Assemblée Générale se tiendra courant octobre (*date définie ultérieurement***)**

Le club organise Vendredi 5 novembre à 20 h
Concours en triplettes ***au boulodrome de Brive***
› 4 parties en temps limité.

FORMALITÉ POUR ADHÉSION

LICENCE UFOLEP › 42 €
Certificat médical + une photo d'identité
CARTE MEMBRE › 10 €

POUR TOUT CONTACT

Président : **Jérôme VALENTIN › 06 15 34 20 88**
Trésorier : **Fabrice LEGENDRE › 06 45 24 34 64**
Secrétaire : **Yves BERTRAND › 06 74 00 63 04**

FOYER CULTUREL

Le Conseil d'Administration se réunit vendredi 17 septembre pour discuter de l'ensemble de la dynamique de l'association.

Parmi les sujets abordés : organisation de la saison 2021-2022, validation du projet de théâtre itinérant, prospection pour les nouveaux habitants, spectacle de théâtre à Saint-Geniès et **préparation de l'AG**.

Le Foyer Culturel vous invite
à son ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Samedi 9 octobre 2021 à 18h
Venez nombreux !

L'ÉTÉ DU CENTRE DE LOISIRS

LES AMIS DE PERPEZAC

RETOUR EN IMAGES SUR LA SOIRÉE « Théâtre d'ombre : Des Grives aux Loups »

Prochaine représentation
« Théâtre d'ombre : Des Grives aux Loups » :
à ***Allassac le samedi 23 octobre à 21h***

BALADE PHOTOGRAPHIQUE

Les 48 photos qui sont depuis l'été 2019 sur les murs de Perpezac, seront retirées à la fin du mois de septembre 2021. Vous pourrez toujours garder un souvenir de cette balade grâce à la brochure : **Balade photographique de plein air au pays « des grives aux loups »** toujours disponible en mairie (à contacter au 05.55.25.11.42).

LIRE À PERPEZAC

L'association « Lire à Perpezac » vous donne rendez-vous le samedi 25 septembre à 14h30 sur la place de l'église, pour rendre hommage à notre prêtre Jean-François Deroy.

Nombreux invités seront présents, sa famille, son co-auteur Olivier Calon, mais aussi le Chœur d'Hommes de Brignac la Plaine, les Chorales d'Yssandon et de Vars sur Roseix, ses paroissiens et plusieurs personnalités qui lui sont proches.

Il nous parlera de son livre, de sa vie de prêtre, mais aussi de l'homme, de ses passions …Venez l'entourer, le questionner, le remercier pour son dévouement depuis toutes ses années au service de la communauté chrétienne. Vous pourrez, si vous le souhaitez, acheter son ouvrage et le faire dédicacer.

À l'issue de cette conférence un verre de l'amitié sera servi.

Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, le port du masque sera obligatoire, un test PCR ou un Pass sanitaire sera demandé à l'entrée, du gel hydro-alcoolique sera à votre disposition.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Samedi 21 août, après toute une matinée de traque, une trentaine de chasseurs perpezacois ont prélevé un sanglier d'environ 80kg.

Félicitations, bonne ouverture et bonne saison à la société de chasse perpezacoise !

ZOOM SUR…

UNE PERPEZACOISE SUR LES CHAMPS ÉLYSÉES

Amandine Lespinasse, après avoir exercé son métier de Professeur d'éducation physique et sportive pendant 10 ans, notamment au Collège Eugène Freyssinet à Objat, et déjà très engagée comme Pompier bénévole pendant 9 ans aux centres de secours d'Ayen et de Brive, passe le concours externe de Capitaine de Sapeurs-Pompiers.

Reçue avec brio, elle quitte l'éducation Nationale et est recrutée au SDIS de la Corrèze, affectée au service du volontariat en mars 2020. Amandine suit actuellement une formation de 18 mois à Aix-en-Provence à l'école Nationale Supérieure des officiers de Sapeurs-Pompiers.

Elle a défilé ce 14 juillet sur les champs Elysées, après 4 semaines de répétitions. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations !

À LA **DÉCOUVERTE** DE...

BROCANTE
– Les Tuillères Déco –

A deux pas du bourg de Perpezac-Le-Blanc, se situe un grenier enchanté...

« Les Tuillères Déco » où brillent mille objets et étincellent mille lumières, où chaque pièce est unique et mise en valeur pour notre plus grand bonheur.

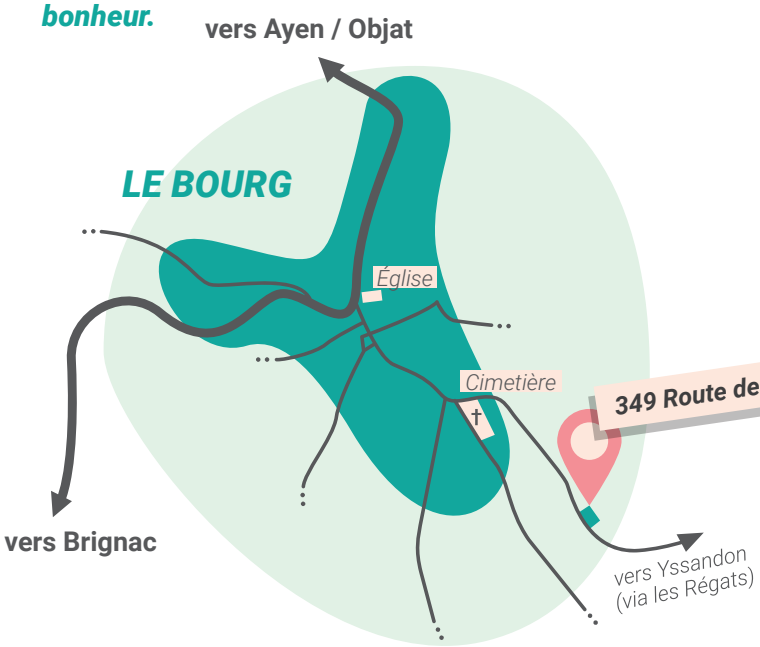

Le magasin se situe dans le grenier de leur habitation, très accessible au bord de la route, avec un parking disponible pour la clientèle.

Maud et Willem, originaires des Pays-Bas, adorent la France.
Ils y viennent régulièrement en vacances, y découvrent Perpezac grâce à une annonce passée par Han Van Geest aux Pays Bas ; ils tombent amoureux de notre joli village et achètent leur propriété en 1999.

Ils vivent à Amsterdam. Maud exerce son métier d'institutrice pendant 28 ans, Willem est gardien d'immeuble, il a en charge 32 appartements dans un quartier très chic et riche d'Amsterdam. Il acquiert le goût de belles choses, particulièrement des **luminaires.**

A la quarantaine, ils décident de changer de vie. **En 2003, ils s'installent à Perpezac** ; au début ils font beaucoup de travaux dans leur maison, et lorsque la remise en état est terminée, **ils ouvrent la brocante, en 2009.**

Chaque objet a été chiné dans des vide- greniers, sur les marchés de France, de Belgique ou des Pays Bas, acheté avec amour, remis en état si nécessaire par Willem.

Vous cherchez une idée cadeau, ou vous souhaitez vous faire plaisir : faites le détour, leur accueil est très chaleureux, leurs produits d'exception ne manqueront pas de vous séduire.

La boutique est ouverte

vendredi - samedi - dimanche
10h - 12h / 14h 30 - 18h30

et les autres jours sur simple rdv
au ***05 55 25 07 11***

Vous pouvez les retrouver aussi
sur leur site :

www.lestuilleres.fr

Ou leur envoyer un mail
hastra.jr@gmail.com

BLAGUE DU MOIS

Quelle est la différence entre une pie femelle et une pie mâle ?

La femelle est blanche et noire.
Le mâle est noir et blanc.

Blague proposée par Lucien Lagorce

BOULANGERIE LA CROUSTILLE

Ouvert de 7h à 12h30
Sauf mercredi et dimanche
(ouvert les mercredis en été)

CHARCUTIER TRAITEUR ITINÉRANT MICKAËL

Sur la place du village
le vendredi matin de 8h à 13h

LA FERME D'ALLOGNE

Ouverts tous les jours sur RDV
05.55.85.26.93 / 06.40.06.85.35

CAFE - TABAC LABROUSSE

« *Chez Yvette* » pour les intimes

Ouvert tous les jours
dès 7h du matin

LA BONNE VIE

Ouvert
› **Du mardi au dimanche :**
Tous les midis apéritif,
salon de thé, vente à emporter
› **Du mercredi au samedi :**
Dîner le soir sur réservation
06-41-84-53-68

POISSONNERIE LE GOÉLAND

Sur la place du village
le mercredi matin à 10h

LA FORGE DE NOGER

Sur la place du village
tous les premiers lundi et jeudi
du mois de 9h à 10h

BROCANTE LES TUILLÈRES DÉCO

Vendredi - Samedi - Dimanche
10h - 12h / 14h30 - 18h30

Publier dans la Gazette ? C'est possible > **lagazetteperpezacoise@gmail.com**

PUBLICATION N°11

JUILLET - AOÛT 2021

Responsables de la publication : Les membres de la Commission Communication
Responsables des articles sur les associations : Les Présidents d'associations
Réalisation : Rémi Alcorn

© Photos : Francine Lapouge / Claire Agnoux / Gérard Labrousse / Annie Cormerois / Rémi Alcorn

Imprimé et distribué par nos soins
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-BLANC

Retrouvez les précédents numéros
de la Gazette sur le site de la commune
www.perpezac-le-blanc.com/la-gazette-perpezacoise